

## TEXTES GÉNÉRAUX

### Administration - Finances - Affaires internationales

#### Arrêté n° 2007-014 du 6 février 2007 relatif à la liste d'aptitude au grade de technicien de l'environnement au titre de l'année 2006

NOR : DEVG0700183A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie et du développement durable,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2001-586 du 5 juillet 2001 modifié portant statut particulier du corps des techniciens de l'environnement ;

Vu l'avis de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des techniciens de l'environnement en date du 14 décembre 2006,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

La liste d'aptitude au grade de technicien de l'environnement au titre de l'année 2006 est établie comme suit :

#### Liste principale :

ORDRE DE CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
1	Dubarry	Etienne	ONCFS
2	Decoudun	Isabelle	CSP
3	Dides	Jacky	ONCFS
4	Lacheze	Bernard	ONCFS
5	Fabre	Jean-Marie	PN Cévennes

#### Liste complémentaire :

ORDRE DE CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	AFFECTATION
1	Gérardin	Christel	PN Port-Cros
2	Mandine	Jean-Paul	PN Mercantour
3	Dalix	Jean-François	PN Vanoise
4	Seon	Jean	PN Cévennes
5	Pacalet	Pierre	ONCFS

#### Article 2

Le directeur général de l'administration est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie et du développement durable.

Fait à Paris, le 6 février 2007.

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement du directeur général :

*La chargée de la sous-direction des ressources humaines et du dialogue social,*  
MARIE-CHRISTINE SETTIMO